



RESTAURER LE PASSE

Magistrale recomposition d'une bâtisse vieille de plus de deux siècles, l'habitation personnelle de l'architecte André Gulpen établit l'union entre le savoir-faire des bâtisseurs anciens et une architecture contemporaine de haut niveau.

Le centre historique de Herve, ville dont une première mention écrite remonte au XIII^e siècle, se présente comme un ensemble d'habitations et d'immeubles de commerce découpés en parcelles étroites, certainement issus des découpes moyenâgeuses. Les volumes aux gabarits, matériaux et compositions de façades étonnamment cohérents définissent un ensemble d'une rare homogénéité.

La tradition, à Herve, eut longtemps recours au colombage de bois dans l'édification des constructions urbaines. Résilles de poutres et poteaux plus ou moins équarris constituant des ossatures portantes complées d'un matériau de blocage, les colombages ont progressivement été remplacés par des constructions en "dur" procurant une sécurité accrue face aux dangers d'incendies. De rares habitations à Herve en sont encore aujourd'hui les témoins. Quand le XVII^e siècle a fini par imposer la construction en maçonnerie (brique et pierre calcaire locale), la composition de façade a souvent, toutefois, substitué un maillage de pierres à celui de poutres et de poteaux en bois des origines. C'est dire si la tradition, comme nous le verrons plus loin dans cette étude précise, a subsisté.

LE BÂTIMENT

L'architecture populaire des villes et des campagnes constitue un fondement solide du patrimoine d'une région, permettant souvent une meilleure compréhension des mou-

vements de l'histoire. Si André Gulpen a pris comme parti de restaurer un élément du "petit patrimoine" pour y établir son habitation, c'est qu'il réalisait par cette démarche une synthèse des réflexions qui le guident sans relâche dans son métier d'architecte. Il est rare de déceler en une habitation un tel mimétisme avec la pensée de son concepteur. La lecture architecturale sera rendue plus aisée par une rapide présentation de l'auteur.

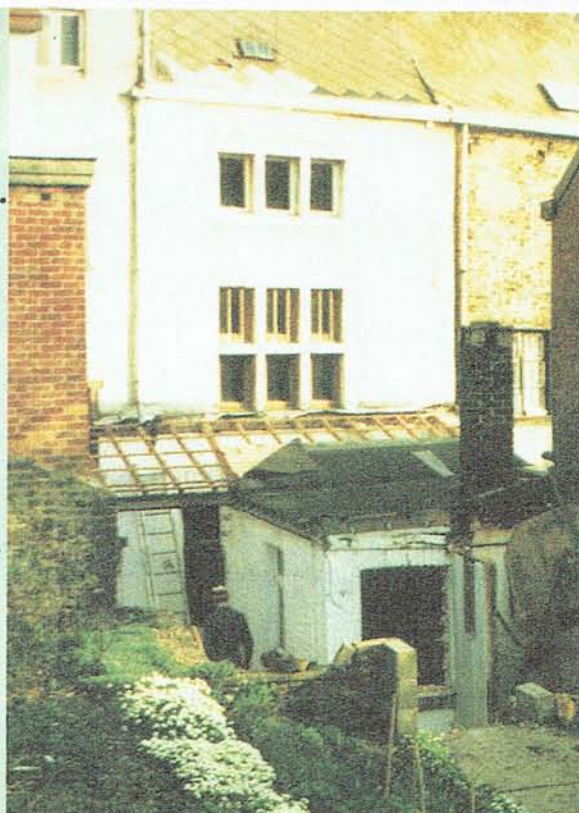
L'ARCHITECTE

André Gulpen est un passionné. Passionné d'architecture et d'histoire; passionné d'environnement et de sa région, le plateau de Herve. Architecte de rigueur et de fantaisie raisonnée, c'est à une farouche volonté d'indépendance qu'il doit d'exercer son métier sans compromission, conscient de ce rôle extraordinairement important de l'architecte dans la définition du cadre de vie de tous et de tous les jours.

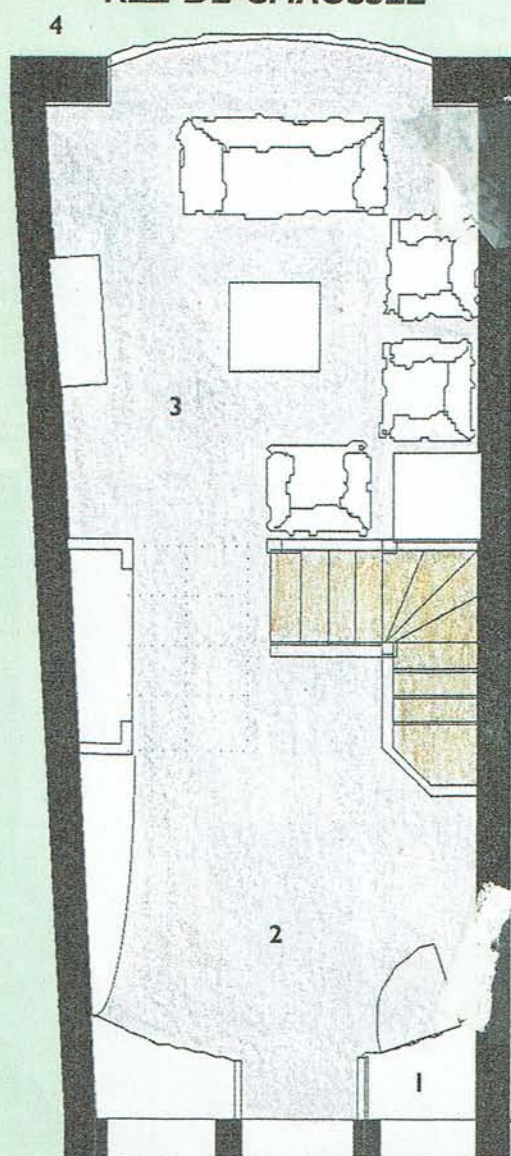
Ajoutons que la référence à l'histoire et aux traditions constructives des anciens est constante chez Gulpen, pourtant praticien d'une architecture qu'il est aisé de qualifier de contemporaine. Paradoxe ? Utiliser les matériaux et les techniques de pointe en vogue à telle époque; chercher à reculer les limites du faisable... est-ce caractéristique de l'architecte du XX^e siècle ou des architectes et maîtres maçons de tous les temps ? L'histoire est pleine d'enseignements. En matière d'architecture, le savoir faire éprouvé depuis des siècles constitue une source inépuisable



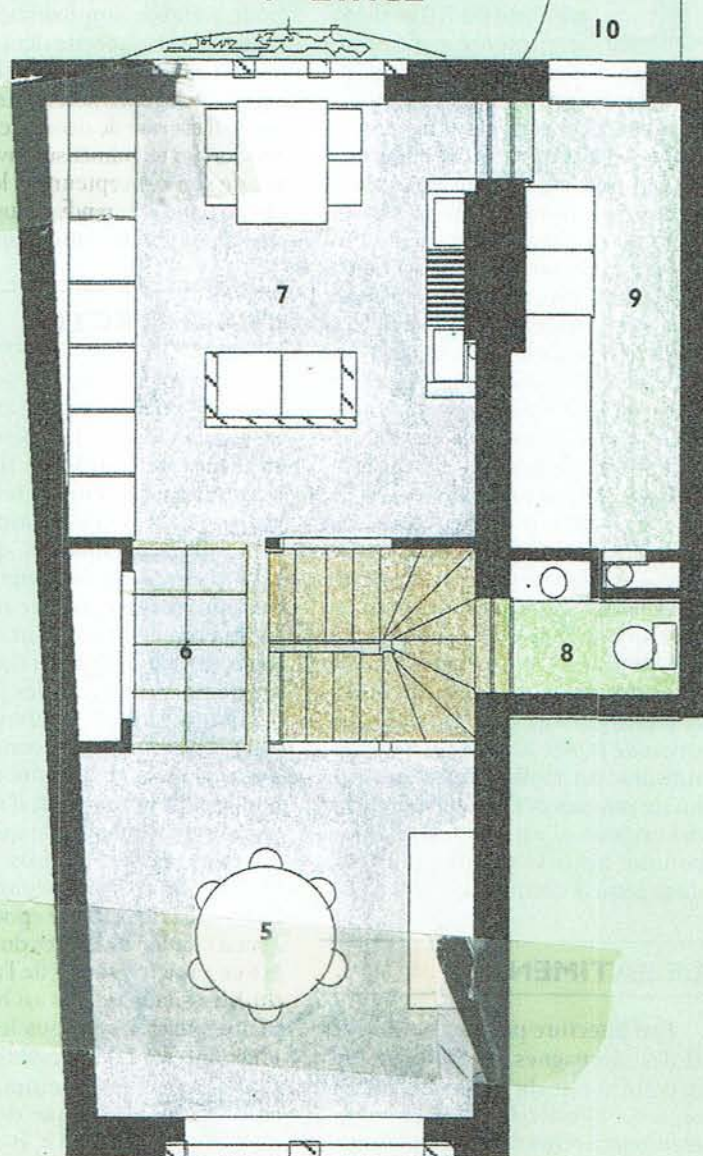
Façade arrière,
avant et après
transforma-
tions.

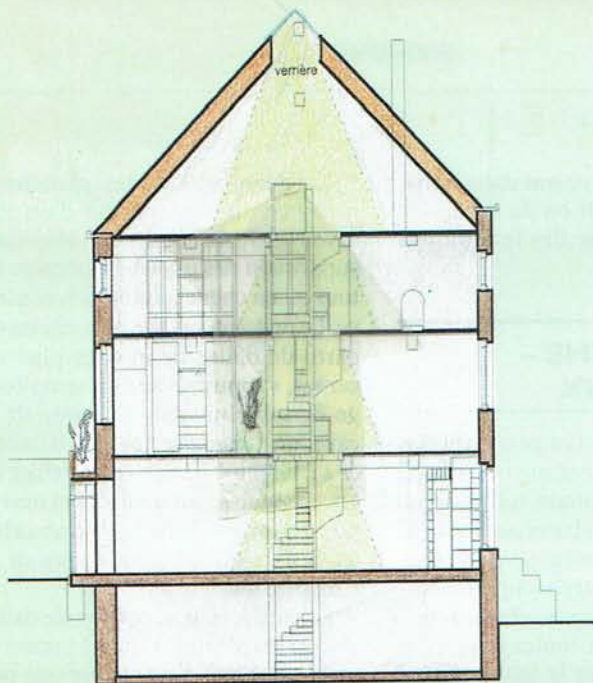


REZ-DE-CHAUSSEE



1^{ER} ETAGE





REZ-DE-CHAUSSEE

1. Porche
2. Accueil
3. Salon d'été
4. Jardin

1er ETAGE

5. Salle à manger
6. Plancher vitré
7. Cuisine
8. W.-C.
9. Buanderie
10. Terrasse

2e ETAGE

6. Plancher vitré
11. Salon d'hiver
12. Chambre
13. Salle de bains

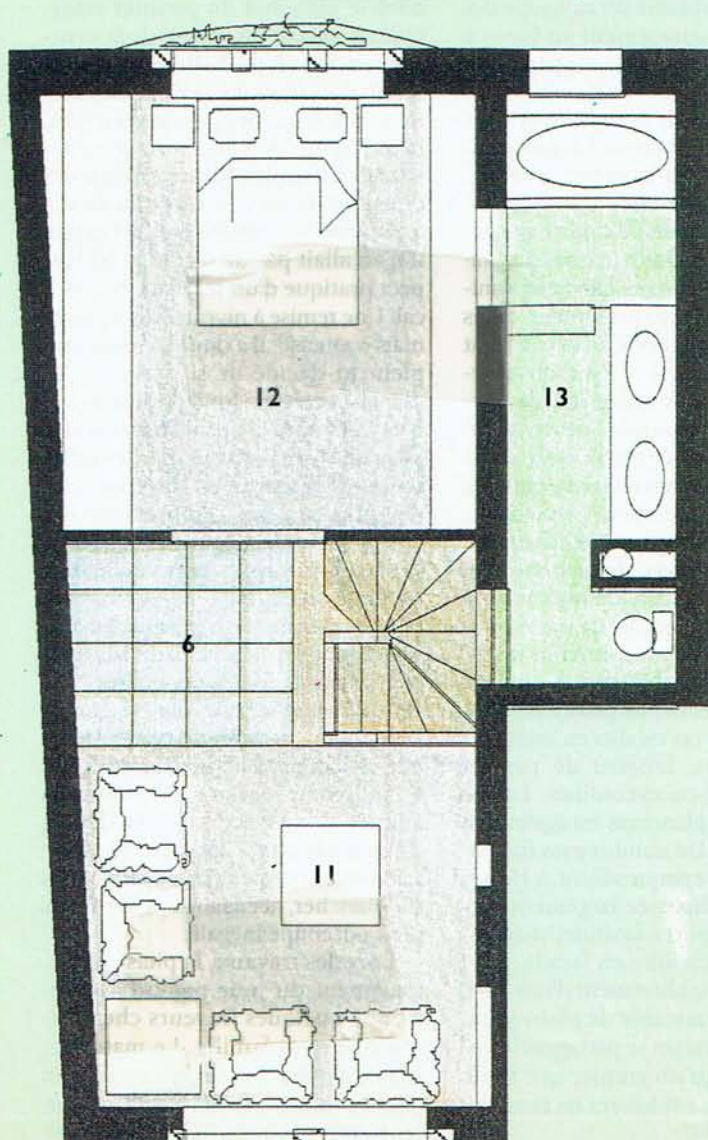
3e ETAGE

6. Plancher vitré
12. Chambre
13. Salle de bains
14. Studio

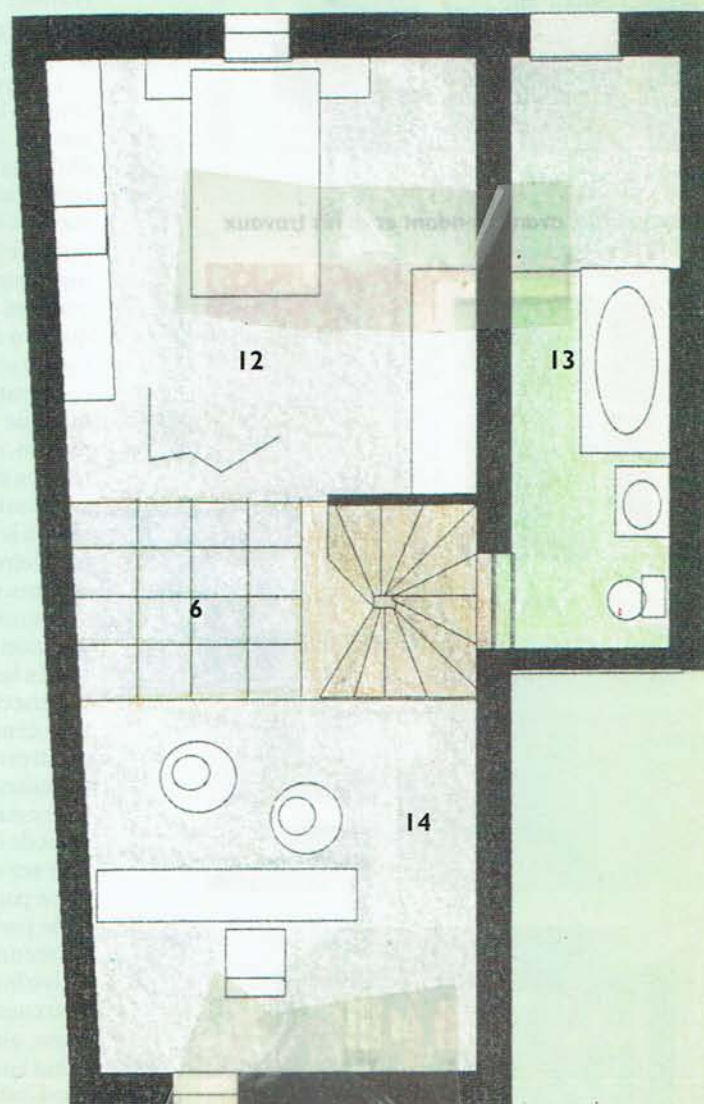


0 1 2 3 4 5 m

2e ETAGE

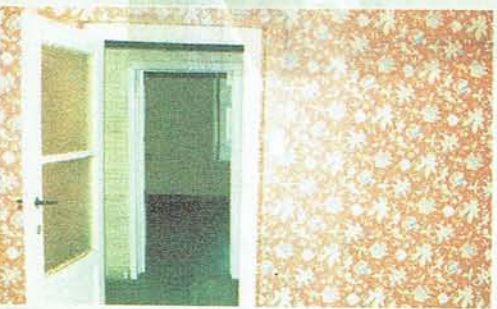


3e ETAGE





La cuisine, avant, pendant et après travaux



RENOVER

d'inspiration, que ce soit dans la manière de concevoir ou dans l'observation minutieuse des techniques ancestrales.

LA DÉMARCHE - LES TRAVAUX

Voici donc les Gulpen heureux propriétaires d'une ruine insalubre à la belle façade de pierre et de brique. Première étape : débarrasser le corps d'habitation des aménagements successifs des différents occupants. Annexes, contre-annexes, cloisons bricolées, stucages de toutes espèces. Il s'agit de retrouver le bâti originel masqué par deux siècles de couches de plâtras. Une remarque intéressante est à faire : on se rend souvent compte de la qualité décroissante des travaux d'aménagement au fur et à mesure que ceux-ci se rapprochent de notre époque.

La structure de la maison est très simple : le parcellaire en fait un boyau long et étroit où la partie centrale, éloignée des fenêtres des façades, constitue une zone d'ombre perpétuelle. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que la plupart des habitations mitoyennes de ce type présentent en ces endroits les fonctions ne nécessitant que peu de lumière. C'est là qu'on retrouve souvent l'escalier qui, par cette position centrale devient en quelque sorte l'épine dorsale de la maison, distribuant de façon égale les travées avant et arrière. Ce principe, simplissime mais éprouvé, Gulpen a tenu à le conserver, de manière à ne pas altérer la conception initiale de la construction. Le projet de rénovation s'est ainsi trouvé une contrainte de départ non négligeable, dans le sens où toutes les surfaces de planchers sont traversées par cet escalier en leurs parties centrales, laissant de part et d'autre des espaces confinés. La distribution des planchers est également intéressante. De nombreuses habitations de cette époque voient, à Herve, leur rez-de-chaussée largement surélevé par rapport à la route, et accessible par un escalier en façade. Ceci permettait l'établissement d'une cave à charbon praticable de plain-pied. Deux autres étages se partagent le volume, ainsi qu'un grenier que seule notre époque exploitera en tant que local habitable.

La composition des planchers, grosses poutres reposant d'un mitoyen à l'autre et garni de chevrons supportant des planches inégales. Le tout est en chêne, plutôt bien conservé. Le revêtement du rez-de-chaussée, garni de dalles de granito plus récentes, s'appuyant sur un remplissage de sable nivelant la voûte de la cave, ne présentait que peu d'intérêt et a été remplacé par un carrelage de grès cérame à damier blanc et noir et posé en diagonale de façon à absorber les hors équerres généralisés de la construction.

Le sol de cave, constitué de dalles de pierre calcaire, a lui été conservé mais ce niveau n'est encore que peu exploité actuellement, l'architecte ne lui ayant pas encore attribué de fonction précise. Une remarque concernant le plancher du premier étage. Que ce soit par tassement de la structure ancienne du bâtiment, ou par flambage (flexion) propre des éléments de structure portante en bois, la différence de niveau d'une extrémité de la façade à l'autre accusait dix bons centimètres. Si, du point de vue de la stabilité, le problème était bénin, il n'en allait pas de même pour l'aspect pratique d'un tel plancher bancal. Une remise à niveau était possible mais coûteuse. Il a donc été plus simplement décidé de se servir de ce plancher comme-fond de coffrage et d'y couler une chape de béton à carrelage destinée à compenser les différences de niveau. Ceci s'avérait d'autant plus sage que c'est la cuisine qui était pressentie comme fonction de cet étage : un revêtement étanche y est préférable.

Le deuxième étage présente lui aussi quelques différences de niveaux bien sensibles. Moins importantes que celles du premier, elles ont été conservées comme témoin du passé. Détail intéressant, le rail de guidage de la porte coulissante séparant la chambre des adultes de l'espace salon se devant d'être horizontal, il absorbe en partie inférieure la pente et les imperfections du plancher, accusant ces dernières par sa découpe inégale.

Lors des travaux, la phase de déblaiement du mur pignon a occasionné quelques frayeurs chez l'architecte et sa famille. Le matériau, friable à outrance, se disloquait à un point tel que le pignon a failli se trouver transpercé jusqu'à l'habitation voi-

► sine. Il s'est avéré que la structure de ce pignon est faite d'une construction à colombage de poutres et poteaux de bois avec remplissage de terre. On voit que malgré l'emploi de matériaux durs pour les façades et l'autre pignon, la tradition du colombage était encore bien présente dans les mentalités des constructeurs de l'époque, ou peut-être le pignon était-il antérieur à l'une des habitations mitoyennes, ou faisait-il partie de constructions démolies ou ruinées par le feu ou il est intéressant de remonter le temps de cette manière, en "archéologue" du bâtiment. Le colombage, quoique sain, a été doublé d'un mur de blocs de béton. Par sécurité, une poutre de répartition en béton armé raidit le



mur de doublure au niveau supérieur du rez-de-chaussée. Le pignon de bois et de terre est donc encore bien présent, et à la disposition d'éventuels architectes futurs, mais masqué par le mur porteur de blocs de béton. Domage, car il aurait été tellement intéressant, en accord avec les propriétaires voisins, de le restaurer et le faire apparaître à l'intérieur de l'habitation. Notons qu'un tel travail aurait occasionné des frais bien plus importants et que le dépassement de budget aurait certainement été important.

Le pignon de gauche, côté nord, nord-est, était, lui, bel et bien en briques, qui ont d'ailleurs été restaurées et laissées apparentes. Ce côté, d'après les actes notariés des premiers jours et pratiquement illisibles qui ont suivi la maison, n'était pas mitoyen à l'origine. Une ruelle donnait accès à l'arrière, servitude désuète mais qui semble avoir accompagné une bonne tranche de l'histoire du bâtiment. Lorsqu'une construction a plus tard comblé l'emprise de cette ruelle, le rez-de-chaussée était et est encore occupé par un passage ouvert à rue par un porche en arcade dit en "anse de panier". Il semble que ce soient d'anciens propriétaires de la maison voisine qui aient entrepris les travaux. Actuellement, les étages supérieurs de cette "annexe" sont partagés entre les voisins pour la moitié à rue et les Gulpen pour la moitié cour.

Quoi qu'il en soit, cette excroissance latérale du plan, aux étages, a permis à l'architecte d'y définir les locaux fermés : buanderie et salles d'eau (voir plan en 9 & 13). Ceci s'est avéré

Rez-de-chaussée revisité par l'architecte.

Gulpen n'a pas hésité à faire jouer les contrastes pour ce niveau d'entrée. Au fond, le salon d'été terminé par la petite loggia courbe.

La position centrale du puits de lumière

(en regard de l'escalier) permet aux anciennes zones sombres de recevoir la lumière naturelle.



Le rez-de-chaussée.

Prises de vue montrant la zone d'entrée et l'ouverture sur le salon d'été. Les carrés du rideau de menuiseries doublant la façade répondent au damier du carrelage.





► bien utile à l'étendue des pièces de vie sur la largeur entière, limitée de surcroît, du corps principal d'habitation.

La démarche globale de l'architecte, celle du respect du bâti ancien, en a été renforcée : aucune autre fonction que celle "d'habiter" dans ce bâti originel.

Point central de composition donc, cet escalier balancé dont les marches de chêne trop usées par les ans n'ont pu être réutilisées telles quelles. L'architecte a cependant refusé de remplacer ces dernières par des éléments neufs. Sa démarche a été celle d'envelopper l'escalier existant sous une doublure de chêne massif mêlant marches et contremarches en un ensemble fluide aux allures de tapis. Ce dernier exprimant clairement que dessous subsiste, comme protégé, le vestige originel. L'aspect "enveloppant" a été renforcé par l'absence de nez de marche, ce dernier se voyant substitué par un rebord arrondi prolongeant la contremarche. Restait le problème de pénombre de cette zone centrale du corps d'habitation, dont s'accommode fort peu la vie contemporaine. Un puits de lumière créé par une verrière en toiture a tout de suite été retenu. Seule solution, du reste. Remarquons tout de suite que la difficulté de concilier ce puits de lumière avec la configuration même des locaux en rapport avec l'escalier est réelle : percer les planchers en regard de l'escalier et à chaque étage équivalait à ne pas avoir de possibilité d'accès de part et d'autre de l'habitation. La conception de passerelles aurait pu être envisagée, mais ces dernières auraient occupé une surface non négligeable des percées. A ce point que peu de lumière aurait pu parvenir jusqu'au rez-de-chaussée. La solution adoptée, mêlant simplicité, élégance et prouesse technique a été de concevoir des parties vitrées de planchers. Les vitrages Securit de 20mm (2 vitres de 10mm – voir aussi notre article en page 95) garantissent sécurité et transparence. Les dimensions confortables de la verrière en faîte de toiture apportent une lumière zénithale en abondance. Notons que malgré le mauvais état généralisé de la toiture en place recouverte d'ardoises losange en fibrociment et remplacées par des tuiles neuves, il n'a heureusement été décelé aucune trace de mэрule. On n'ose

Mariage du vieux et du neuf.
En arrière plan, la fresque de l'artiste
André Slama.



► imaginer la catastrophe occasionnée par l'attaque de la charpente mais surtout de l'ossature du colombage mitoyen.

VISITE

La composition même de la façade à rue donne une lecture aisée de l'organisation intérieure. Le rez-de-chaussée, surélevé, est entièrement constitué d'un parement de pierre calcaire appareillée. Un escalier de pierre de même nature y donne accès soulignant inmanquablement l'entrée. La façade, aux étages, est d'une maçonnerie de brique claire interrompue par des bandeaux de pierre marquant les différents niveaux. Les fenêtres sont jumelées et de hauteurs décroissantes vers le haut. Le réseau d'horizontales est traversé par le meneau en pierre séparant les fenêtres jumelées et se prolongeant de la corniche au parement du rez-de-chaussée. Les limites gauche et droite de la partie de la façade en brique sont également bordées de "harpages" de pierre. Cette façade ainsi quadrillée de lignes claires rappelle la construction à ossatures de bois de la tradition originelle régionale. L'intervention de l'architecte, dans un respect du bâti existant, s'est limitée à un design personnel des menuiseries extérieures. Notons qu'en réalité, une seconde et nouvelle façade double celle de pierre, au rez-de-chaussée. Manière élégante de définir un petit porche d'entrée tout en conservant intacts les deux pilastres de la construction originelle, la courbe intérieure constituée par ce qui peut être assimilé à un rideau de menuiseries et de vitrages placé en arrière plan par rapport à la pierre de façade consiste en une intervention légère et respectueuse du passé. On peut comparer cette démarche à celle de l'architecte ardennais Patrick David dans la transformation d'une ferme ancienne étudiée dans un précédent numéro (Voir TBR n° 115). Retenons de cette intervention non destructrice du bâti existant son caractère de réversibilité possible.

Cette seconde façade discrètement insérée derrière la véritable procure une intimité à cette partie à rue du rez-de-chaussée, déjà obtenue partiellement grâce à sa position surélevée par rapport au domaine public.

RENOVER

Notons que la porte d'entrée est, de même que l'ensemble de cette façade-rideau secondaire, véritablement cintrée. L'arc de cercle ainsi défini s'ouvre sur une zone d'accueil que l'escalier central sépare virtuellement de la partie arrière, aidé en cela par la "cascade de lumière" provenant des planchers vitrés d'étages.

Aménagée en salon d'été en raison de la fraîcheur constante de l'habitation en cet endroit, (nous sommes juste au-dessus de la voûte de la cave) la zone du rez-de-chaussée tournée vers le jardin est prolongée par une excroissance en forme d'arc de cercle rappelant celui de la façade à rue. Là encore, le geste est discret mais précis. C'est le carrelage à damiers qui opère une certaine unité visuelle de l'ensemble. Notons que le damier est relayé par la résille de vitres carrées découpant la courbure de la menuiserie en façade avant.

La déformation du plafond existant était telle, en raison de l'affaissement du plancher, qu'ici aussi la solution de l'habiller de plaques de plâtre a été retenue de manière à corriger les défauts réellement perceptibles.

Le premier étage accueille cuisine et salle à manger. L'exploitation des "moitiés" de surface de part et d'autre de l'escalier était naturellement propice à la création d'une cuisine ouverte, au mobilier de chêne en-



Ci-dessus : vue de la salle à manger vers la cuisine. Passé le plancher vitré, nous remarquons la sobriété rigoureuse de cette dernière. Elle ne s'impose en aucune manière dans la structure historique. Le mobilier en chêne a été entièrement dessiné sur mesure par l'architecte. (Clin d'oeil à notre metteuse en page préférée avec cette petite vache, tantôt paisible, tantôt folle...)



Le salon d'hiver :
remarquez
la transparence
des planchers
de verre...



rie qui a pris place dans cette portion étroite de l'habitation, tandis qu'un jeu de marches accessibles de l'escalier conduit au local W.-C (voir plan en 8).

L'étage supérieur est occupé par le living, devenu le salon d'hiver par opposition au salon du rez-de-chaussée. Côté jardin prend place la chambre des adultes, qui s'ouvre sur une salle de bains superposée à la buanderie. Le même jeu de marches disposées dans l'épaisseur du mur conduit à cette salle de bains par l'intermédiaire de la volée balancée de l'escalier. Notons que cette solution n'est pas des plus praticables, mais que dans le cas de transformation de bâtis existants il est souvent nécessaire de faire quelques concessions aux strictes règles du fonctionnel.

L'ex grenier (3e étage) a été transformé en un studio réservé à la fille de Monsieur et Madame Gulpen. Directement situé sous la verrière, ce volume sous toiture est d'une grande qualité esthétique. Les planchers originaux ont été conservés et soigneusement restaurés, comme ceux de l'étage du dessous. Ce sont des chevrons de chêne débarrassés des planchers qui constituent l'ossature des aires de verre. Ils ont été simplement renforcés par des traverses similaires provenant de la récupération de certaines parties démolies du corps de logis.

La façade arrière de l'habitation, plus large en raison, d'une part de la partie partagée avec les voisins surplombant l'ancienne ruelle et, d'autre part, de la forme trapézoïdale du plan qui présente le grand côté vers le jardin, est entièrement crépie, ce qui est

Ces mêmes planchers vitrés mêlant chevrons d'époque et vitrage Securit offrent une vue impressionnante. "Pourtant, c'est solide" nous a confirmé notre photographe...

tièrement dessiné sur mesure par André Gulpen. Un meuble central contribue à isoler visuellement l'espace cuisine de celui de la salle à manger. Cette dernière est implantée côté rue. Une grande fresque due à l'artiste André Slama a été peinte sur le mur pignon de gauche. Notons que pour chaque étage, et nous le verrons également pour le deuxième et le studio en grenier, qui obéissent au même principe de composition "avant-arrière" séparés par la zone "escalier", les fonctions plus privatives sont confinées en partie arrière côté jardin.

Dès ce premier étage l'accès à l'annexe qui occupe la partie supérieure de ce qui fut la ruelle devient possible. La cuisine donne accès à la buande-



relativement courant dans la région. Seuls les encadrements des fenêtres sont réalisés en pierre de taille. Notons que les fenêtres sont divisées en quadrillages de pierres rappelant également la technique ancestrale de construction en colombages.

L'accès au jardin se fait du premier étage par l'intermédiaire d'un escalier ajouré en marches de béton s'insérant harmonieusement dans le traitement d'ensemble. Le niveau du jardin est plus élevé que celui de la rue, à ce point que le rez-de-chaussée s'en trouve partiellement enterré. C'est pour cette raison également que le "salon d'hiver" est particulièrement frais en été. Une terrasse de bois fait la jonction entre l'escalier et le jardin proprement dit, soigneusement et savamment planté, qui s'étend loin à l'arrière vers une autre rue. C'est d'ailleurs cet accès à l'habitation qui est actuellement privilégié par les propriétaires en raison de l'implantation des garages de ce côté.

UNE LEÇON EN GUISE DE CONCLUSION

Une grande réussite, qui a le mérite de s'accommoder pour une très large part de la disposition des lieux existante. Ce qu'a réalisé Gulpen est la greffe harmonieuse d'éléments contemporains. Insérés discrètement, ils ont su faire de cette habitation austère des origines une agréable maisonnette adaptée aux nécessités de la vie contemporaine. Saluons cet éton-



Studio sous la toiture.
La verrière s'insère discrètement dans les pans de toiture.

nant respect de l'acquit existant qu'il serait souhaitable d'entreprendre systématiquement envers le patrimoine ancien.

Le recours aux planchers de verre est une solution peu commune, certes, mais qui ne constitue pas en soi une première. Le caractère novateur, dans ce cas, est que les éléments de verre trempé sont modestement inclus en un réseau de poutres existantes pour leur majorité. L'artifice n'est pas une démonstration de prouesse technique et ne relève en aucune manière ici d'une volonté empruntant des accents de High-tech qu'il aurait pourtant été facile de mettre en oeuvre. Une remarque : se déplacer sur un tel plancher de verre tient, l'espace d'un instant, d'une espèce de non-sens dont la raison a vite fait de se débarrasser. Il n'empêche que les premiers pas sont hasardeux, et il semble que ce soit dû à la transparence du matériau plutôt qu'à cette idée de fragilité qui accompagne le verre. Quoi qu'il en soit, la solution est originale. Dès la première impression se dégage de l'atmosphère intérieure une complicité évidente entre éléments du passé tels ces grosses poutres de chêne soutenant le plafond et apports contemporains. Le mobilier lui-même, au design actuel, participe à ce dialogue permanent. Curieusement, il n'apparaît aucune forme de dualité entre ancien et nouveau, au contraire.

L'architecte a profité de l'extension latérale du plan pour y placer la salle de bains des parents superposée à la buanderie. (voir plan)

Mariage heureux des techniques de notre époque et de celles du passé, cette habitation ne pêche pas non plus par l'excès inverse du pastiche d'une époque révolue. La lecture est ici celle d'une jonction "soft" entre deux époques qui se tendent la main. ■

